

Réunion du 23 avril 2026

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six, à vingt heures et dix minutes, le conseil municipal de Tarentaise s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur LETIEVANT Pierre.

Date de convocation du Conseil : le quatorze avril deux mille vingt-six.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Mesdames Charlène BEAL-FERNANDES, Viviane JEANDROT, Sandrine MOURIER, Emmanuelle QUIBLIER, Perrine VEYRE, Messieurs Mickael BLACHON, Bruno JOURDAT, Pierre LETIEVANT, Vincent MEDOC, Christophe PONCET, Emmanuel PROTIERE, Serge THIVILLON.

Absents : Claire FELIX, pouvoir à Charlène BEAL-FERNANDES. Catherine JOURDAT, pouvoir à Bruno JOURDAT. Bruno ROYER-FOUILLoux pouvoir à Mickaël BLACHON.

Secrétaire de séance : Mickaël BLACHON

Délibération n°3 : (2026-015) : CFU Budget Eau-assainissement

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu le Code des juridictions financières ;

Vu l'article 60 de la loi de finances n°63-156 du 23 février 1963,

Vu l'article 242 de la loi de finances de 2019 modifié par l'article 145 de la loi du 30 décembre 2022 ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 de la commune de Tarentaise concernant le Budget Eau-assainissement ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget eau-assainissement de la commune de Tarentaise ;

Considérant qu'il est nécessaire de soumettre à l'approbation du conseil municipal le compte financier unique concernant le budget eau-assainissement pour l'année 2025.

Considérant que chaque membre du conseil municipal a pu consulter le compte financier unique de chaque budget.

Considérant que le Compte Financier Unique (CFU) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion jusqu'ici établi par le comptable public.

Considérant que Monsieur le Maire a quitté la salle le temps du vote.

Considérant que le conseil municipal réuni, sous la présidence de Perrine VEYRE, délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025, après s'être fait présenter le financier unique par chapitre et les décisions modificatives de l'exercice considéré pour chacun des budgets.

Le compte financier unique 2025 pour le **budget eau-assainissement** est clôturé avec les résultats suivants :

CFU FONCTIONNEMENT EAU & ASSAINISSEMENT / BUDGET PREVISIONNEL 2025 - DEPENSES			
Chapitre	Libellé Chapitre	Budget	Réalisé
11	Charges à caractère général	29 650,00	24 415,68
12	Charges de personnel	10 000,00	9 918,33
14	Atténuations de produits	4 684,99	4 605,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	957,82
	Sous-total des dépenses de gestion courante	45 334,99	39 896,83
66	Charges financières	850,00	844,60
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions	315,01	315,01
22	Dépenses imprévues		
	Total des dépenses réelles d'exploitation	46 500,00	41 056,44
023	Virement à la section d'investissement	20 000,00	0,00
042	Dotations aux amortissement	40 000,00	37 962,25
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	60 000,00	37 962,25
	Total des dépenses avant report n-1	106 500,00	79 018,69
002	Résultat reporté N-1 (si négatif)		-
	TOTAL général des dépenses de fonctionnement	106 500,00	79 018,69

CFU FONCTIONNEMENT EAU & ASSAINISSEMENT / BUDGET PREVISIONNEL 2025 - RECETTES			
Chapitre	Libellé Chapitre	Budget	Réalisé
13	Atténuations de produits		
70	Produits des services et du domaine	58 000,00	58 684,83
73	Produits fiscaux		
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	100,00	7,94
	Sous-total des recettes de gestion courante	58 100,00	58 692,77
76	Produits financiers	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00
78	Reprises de provisions		
	Total des recettes réelles d'exploitation	58 100,00	58 692,77
042	Reprises de la section d'investissement	20 000,00	19 794,14
	Total des opérations d'ordre	20 000,00	19 794,14
	Total avant report n-1	78 100,00	78 486,91
002	Résultat reporté N-1 (si positif)	54 423,48	54 423,48
	TOTAL général des recettes de fonctionnement	132 523,48	78 486,91

Résultat de Fonctionnement avant report N-1	-28 400,00	-531,78
Excédent à reporter	26 023,48	53 891,70

CFU INVESTISSEMENT EAU & ASSAINISSEMENT / BUDGET PREVISIONNEL 2025 - DEPENSES			
Chapitre	Libellé Chapitre	Budget	Réalisé
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		-
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles	103 000,00	30 907,67
23	Immobilisations en cours		
	Sous-total des dépenses d'équipement	103 000,00	30 907,67
10	Dotations, fonds divers et réserves		
13	Subvention d'investissement		
16	Remboursements d'emprunt	2 300,00	2 252,67
26	Participations		
27	Autres immobilisations financières		
20	Dépenses imprévues		
	Sous-total des dépenses financières	2 300,00	2 252,67
	Total des dépenses réelles d'investissement	105 300,00	33 160,34
040	Transferts en section de fonctionnement	20 000,00	19 794,14
	Total des opérations d'ordre	20 000,00	19 794,14
001	Résultat reporté N-1 (si négatif)		
	TOTAL général des dépenses d'investissement	125 300,00	52 954,48

CFU INVESTISSEMENT EAU & ASSAINISSEMENT / BUDGET PREVISIONNEL 2025 - RECETTES			
Chapitre	Libellé Chapitre	Budget	Réalisé
13	Subvention d'investissement	45 000,00	-
16	Produits d'emprunt		
20	Subventions incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
	Sous-total des recettes d'équipement	45 000,00	-
10	Dotations Fonds divers Réserves		
1068	Exédent de fonctionnement		
165	Dépôts cautionnement reçus		
24	Produits de cession		
	Sous-total des dépenses financières	-	-
	Total des recettes d'investissement	45 000,00	-
021	Virement de la section de fonctionnement	20 000,00	-
040	Opérations d'ordre entre sections	40 000,00	37 962,25
	Total des opérations d'ordre	60 000,00	37 962,25
001	Résultat reporté N-1 (si positif)	25 412,65	25 412,65
	TOTAL général des recettes d'investissement	130 412,65	63 374,90

Résultat d'investissement avant report N-1	-	20 300,00	-	14 992,23
Excédent à reporter		5 112,65		10 420,42

RESULTAT EAU&ASSAINISSEMENT GLOBAL				64 312,12
---	--	--	--	------------------

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le compte financier unique 2025 pour le budget eau-assainissement,
DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour copie certifiée conforme
 À Tarentaise, le 23/04/2026
 Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture le 30/04/2026
 et affichage en mairie le même jour

Pierre LETIEVANT,
 Maire




Mickaël BLACHON,
 Secrétaire de séance



